

Saint-Etienne, le 29/06/2022

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/04/2022 au 30/04/2022

N° Cesu employeur : X1995481790004
MONSIEUR GUILLAUME TERVER
 17 R DE CHOISEUL
 75002 PARIS

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
 24 AV D ARES
 33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE					PART EMPLOYEUR				
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	376,44	x	2,900 %	=	10,91					
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	376,44	x	6,800 %	=	25,60					
MALADIE						383,14	x	13,000 %	=	49,81
VIEILLESSE	383,14	x	7,300 %	=	27,97	383,14	x	10,450 %	=	40,04
ALLOC. FAMILIALES						383,14	x	5,250 %	=	20,11
ACCIDENT DU TRAVAIL						383,14	x	2,490 %	=	9,54
FNAL						383,14	x	0,100 %	=	0,38
CFP						383,14	x	0,550 %	=	2,11
CSA						383,14	x	0,300 %	=	1,15
CDS						383,14	x	0,016 %	=	0,06
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	383,14	x	4,010 %	=	15,37	383,14	x	6,010 %	=	23,02
IRCEM PREVOYANCE	383,14	x	1,120 %	=	4,29	383,14	x	2,050 %	=	7,85
POLE EMPLOI						383,14	x	4,050 %	=	15,52
TOTAL DES COTISATIONS					84,14					169,59

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : 309,91 €

Net à payer avant impôt sur le revenu: 299,00 €

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	309,91 €	Net payé en euros	:	299,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	30/04/2022
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 2128107 enregistrée le 09/06/2022

Nombre d'heures travaillées:	13	Salaire horaire net (heures normales)	:	23,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	383,14 €
		Assiette des cotisations	:	383,14 €